

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18186 - 71ÈME ANNÉE

Les sondages démentis, la majorité devient rassemblement, l'Europe respectera-t-elle le verdict populaire ?

Plus de 60 % pour le non : le peuple grec refuse le plan d'austérité

Hier en Grèce, le peuple a décidé de s'opposer aux mesures d'austérité que veulent imposer l'Union européenne. Plus de 60 % des suffrages ont dit non à cette politique ultra-libérale, soutenant ainsi le gouvernement grec qui n'est plus à la tête d'une majorité, mais d'un rassemblement. Voici 10 ans, c'est sur le même score que les Réunionnais avaient dit non à l'Europe ultra-libérale que les chefs d'État et de gouvernement voulaient inscrire dans le Traité constitutionnel européen.

Hier, les Grecs se sont rendus aux urnes pour répondre à une question : « Faut-il accepter le plan d'accord soumis par la Commission européenne, la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI) lors de l'Eurogroupe du 25 juin? ». Les premiers résultats donnent le non largement en tête à plus de 60 %.

Le porte-parole du gouvernement grec a assuré dimanche que "les initiatives pour arriver à un accord" avec ses créanciers, l'Union Européenne et le FMI, "allaient s'intensifier à partir de ce soir", à l'issue du référendum. Athènes espère, fort de cette victoire, arracher l'accord en négociation depuis plus de 5 mois. Quelques heures auparavant, l'Union européenne avait en effet décidé d'une nouvelle initiative. La réunion des directeurs du Trésor de la zone euro se tiendra dès ce lundi. La tenue de cette session préparatoire aux rencontres des 19 ministres des Finances de la zone euro, a été confirmée dès les premières estimations donnant le non en tête des suffrages.



Au fil de la nuit, l'avance pour le "non" n'a cessé de se creuser.

Sondages bien loin de la réalité

Le résultat du vote grec contredit les derniers sondages. Vendredi, soit le « oui » était gagnant, soit le « oui » et le « non » étaient au coude à coude. Les sondages dessinaient

donc un pays coupé en deux, avec une tendance à la victoire de l'opposition favorable à l'austérité. Hier, les électeurs ont infligé un cinglant démenti à ses prévisions en votant « non » à 60 %.

Ce score n'est pas sans rappeler celui d'un autre référendum. C'était en 2005, lors du Traité constitutionnel européen. La Réunion avait largement voté « non » à ce texte, à 60 %. En France, le score avait été plus serré en faveur du « non ». Ce résultat avait poussé les chefs d'État et de gouvernement à stopper la mise en œuvre de ce traité qui voulait graver dans le marbre d'une Constitution des orientations économiques, comme la concurrence libre et non faussée. Deux ans plus tard, le gouvernement français a refusé de consulter le peuple et a fait adopter par les parlementaires le Traité de Lisbonne, qui comprend des mesures rejetées par le référendum.

Pouvoir rendu au peuple

Mais aujourd'hui la situation est différente. En 2005 et en 2007, tous les chefs d'État et de gouvernement étaient d'accord avec les orienta-

tions ultra-libérales de l'Union européenne. Maintenant ce n'est plus le cas, car le Premier ministre grec est un responsable politique a respecté le vote des électeurs qui lui ont fait confiance. Cette année, le peuple grec a en effet porté au pouvoir un gouvernement ayant mandat de remettre en cause ses orientations qui ont eu de très graves conséquences sociales dans ce pays. Les autres chefs d'État et de gouvernement n'ont pas voulu entendre ce message et ils ont voulu continuer à imposer de nouvelles mesures d'austérité à un peuple ruiné par le chômage, la pauvreté et la casse des services publics.

Refusant de trahir ceux qui ont voté pour son parti Syriza, Alexis Tsipras a alors remis le pouvoir dans les mains du peuple. Au peuple de décider s'il veut encore plus d'austérité. Le Premier ministre grec a pour sa part dit clairement qu'il allait voter « non », pour que ce vote permette à la Grèce d'être respectée lors des réunions de l'Europe.

De la majorité au rassemblement

Hier, les Grecs se sont exprimés clairement. Les plus de 60 % obtenus changent la donne. La majorité gouvernementale s'est élargie à un rassemblement. On est donc loin de la vision d'un pays coupé en deux. C'est une dynamique qui est lancée, et qui regroupe bien au-delà des partis politiques.

Fort de ce mandat, le gouvernement grec va donc renforcer son combat pour défendre les intérêts du peuple grec dans la négociation. L'Union européenne va-t-elle tenir compte de la volonté populaire exprimée massivement hier ?

M.M.

Aucune exclusive contrairement à une bien étrange information

Égalité réelle : tous les parlementaires responsables de la concertation

L'organisation de la concertation dans la perspective de la loi-cadre sur l'égalité réelle n'est pas confiée à une seule personne. Qui a donc intérêt présenter les faits de façon différente ?

Le gouvernement a pour objectif l'adoption en début d'année prochaine d'une nouvelle loi cadre sur l'Outre-mer. Elle vise à atteindre l'égalité réelle entre les collectivités d'outre-mer et la France. Le président de la République s'est engagé dans ce projet, ce qui explique le discours tenu début mai lors de sa visite aux Antilles. Le gouvernement a aussi nommé un parlementaire en mission pour ce dossier : Victorin Lurel.

Il semble évident qu'une telle démarche peut aboutir à condition d'une large concertation. On peut alors s'inquiéter de la tonalité d'un article paru vendredi, où un parlementaire semble s'arroger l'exclusivité de mener les discussions sur ce

sujet à La Réunion.

Victorin Lurel a en effet commencé la concertation avec tous les parlementaires. C'est pourquoi il a bien reçu Paul Vergès le 5 juin.

Le sénateur de La Réunion a également reçu une lettre de Victorin Lurel datée du 25 juin, précisant les demandes faites à tous les parle-

mentaires des Outre-mer : organiser la concertation dans leur territoire. Il n'y a donc pas d'exclusive.

Devant l'importance de la mission à mener, on ne peut que déplorer une manœuvre tellement dérisoire. Mais qui a donc intérêt présenter les faits de cette façon ?

Sainte-Rose : la liste Vergoz en tête

Les élections municipales partielles de Sainte-Rose se sont tenues hier. Elles ont donné le résultat suivant :

Le taux de participation est de 85,24%. Il était de 79,46 % au 1er tour le 23 mars 2014.

Résultats

Liste conduite par Michel Vergoz : 2639 voix, 51,7 %

Liste conduite par Bruno Mamindy Pajany : 2465 voix, 48,3 %

Edito

Joel de Rosnais abandonne sa mission à l'Ile Maurice

L'Express de l'île Maurice nous apprend que Joel de Rosnais a décidé d'abandonner la mission que lui avait confiée le gouvernement mauricien. Dans une interview, il en explique que "l'île Maurice a besoin d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes politiques ayant une vision globale et systémique des problèmes". Et, à La Reunion que dire ?

Au départ, il y a une stratégie divergente avec le gouvernement. Il déclare : "je propose de combiner des énergies renouvelables intermittentes (soleil, vent...) avec des énergies renouvelables permanentes (biomasse, biogaz, hydroélectricité...). L'idée, c'est de dire : « Cessons de raisonner en termes de filières isolées, pensons en termes de système. » Le gouvernement voit les choses différemment. Sa hantise, c'est la panne, le black-out. Cela conduit à des décisions conservatrices et polluantes, alors qu'il faudrait adopter une vision globale, ouverte et courageuse".

Il croit au mix-énergétique et affirme les capacités de son pays d'atteindre l'objectif souhaité à l'horizon 2040. "Maurice dispose de toutes les sources d'énergies renouvelables nécessaires pour pouvoir s'affranchir des combustibles fossiles, pétrole, charbon et gaz, dont la facture est si salée. Alléger la note permettrait de réorienter

les dépenses vers l'éducation, la santé, le numérique ou les transports non polluants." Il dénonce le poids des puissants monopoles d'énergie fossile qui influencent les décideurs politiques.

On croit entendre le discours des mêmes à La Réunion. Quand pourra-t-on changer d'échelle ? Ici, à La Réunion, l'objectif d'autonomie était largement partagé. Mieux, le délai était prévu pour 2025. Laissons la polémique sur le style.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Batay pa pou la po graton ! Pandann tan-la, kabri i manz salad !

Mi koné pa si zot la suiv lo zé d'ponp rant métyé Didier Robert épi madam Pau Langevin. Inn i vé fé port l'otèr dsi l'ot é l'ot i vé fé port l'otèr dsi lo promyé. Kosa sa i vé dir ? Sa sé in késtyonn mobilité pou bann jenn. Kisoï sak i vé fé zétid dan La Frans, kisoï sak i vé alé fèr in éstaz pou gingn in métyé. Figir azot l'èr k'i lé, bann jenn i rèss dann fon kanal.

Pou kosa ? Moin pèrsonèl moin la antann listoir in jenn fiy La Rényon. In gran klèb dan La Frans i trouv èl i zoué bien balon fotbal. Donk la fé inskri aèl dann in klas éspor étid la-ba dann La Frans. Mé i fo alé la-ba, épi i fo viv osi goni vid i tienbo pa d'bout !- é lo bann paran na poin bonpé l'arzan pli k'i an fo. La Réjyon i di, alé domann gouvèrnman. Gouvèrnman i di : domann la réjyon. Inn konm l'ot i di zot la poin in lign bidzètèr pou mark lo nom dsi.

Pou kosa so ralé pousé ? Gouvèrnman i di la Réjyon i préfèr roganiz bann voyaz l'agrèman é li sousyé pa lo voyaz pou trouv in l'avnir é sa lé vré. La Réjyon i réponn : sé l'éta ki vé pa péyé zordi, alé oir sa lété dann son réyon ziska isi. Sa lé vré galman. Solman, dann tout so falbala, nana in jenn fiy avèk son famiy lé pri an otaz. Kisa i di ké jenn-fiy la, va artrouv inn shans konm sèt-la, si èl lé blijé lès filé. Mi pans pa ké nout zènès i méri in n'afer kom sa.

Sa in batay i vo la pène sa ? Non konm di lo kont i batay pa pou la po graton é pandan éstan la, kabri i manz salad.

Justin

« Na in zour i apèl domin »-in kozman pou la rout.

Sans prop na poinn sans pou vréman, mé sirtou lé pa intèrésan. Na in zour i apèl domin ! Biensir na in zour i apèl domin, na in n'ot i apèl apré domin é alor, é apré sa ? Na poin arien pou tiré... Sans figiré : la lé pli intèrésan. Sa i vé dir par ébzanz : ou va péy sa in zour ! Sansa : in zour m'a tir mon vanjans. Sansa ankor : la rou va tourné ! I pé di osi : out tour i tard pa ! Kosa zot i anpans zot ? Arien ditou ? Fé travay in pé z'ot koko ! Fé bouy in pé z'ot matyèr griz. Zot va oir si rant-rant ni tonm pa tazantan dakor rantre nou.